

## Burundi : inscriptions massives pour le référendum de mai et les élections de 2020

@rib News, 20/02/2018 – Source AFP Plus de 5 millions de Burundais, soit plus qu'attendu, se sont inscrits sur les listes électorales pour le référendum constitutionnel controversé prévu en mai et les élections générales de 2020, annonce le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), cité mardi par des médias locaux. [Photo : Opérations d'enregistrement des électeurs en Mairie de Bujumbura.]

A l'issue de la période d'inscription qui a pris fin samedi, "au total 5.000.742 personnes" se sont enregistrées, ce qui inclut les membres de la diaspora, a indiqué Pierre-Claver Ndayicariye à ces médias. Cette inscription concernait les Burundais qui seront en âge de voter en mai pour le référendum mais aussi ceux qui ne deviendront majeurs qu'en 2020 pour les élections générales prévues cette année-là. La Ceni n'a pas encore indiqué combien parmi ces 5 millions d'inscrits devront attendre 2020 pour voter. La commission n'attendait pas plus de 4,5 millions d'inscrits. Selon le gouvernement, l'affluence enregistrée s'explique par "l'engouement et le sens patriotique" des citoyens burundais qui sont les "initiateurs" de ce référendum constitutionnel. La presse burundaise avait pourtant fait état du peu d'empressement de la population au début de la période d'inscription pour ce référendum qui pourrait permettre au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034. De son côté, l'opposition a dénoncé l'enrôlement des électeurs, essentiellement dans les zones rurales, tout au long de ce processus. Des témoignages recueillis par l'AFP, ou rapportés par des médias indépendants et par l'opposition, ont fait état de pressions exercées notamment dans les marchés, les lycées et collèges par l'administration, la police et la ligue des jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakure, que l'ONU qualifie de milice. Des collégiens et lycéens ont ainsi été renvoyés de leur école tant qu'ils n'avaient pas fait inscrire. L'administration a aussi menacé ceux qui n'avaient pas un récipient d'inscription avoir accès aux documents administratifs ou aux soins médicaux. Des témoignages font également état de nombreux cas d'enfants de moins de 16 ans, membres des Imbonerakure, qui auraient illégalement reçu des cartes d'identité et inscrits sur les listes électorales. Le premier vice-président burundais, Gaston Sindimwo, a réagi à ces accusations en dénonçant "un acharnement contre les Imbonerakure". Le gouvernement a adopté fin octobre 2017 un projet de révision de la Constitution, soumis à référendum, qui permettrait au président Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux mandats de sept ans. Toute l'opposition burundaise est venue debout contre une révision constitutionnelle qui "va signer la mort" de l'Accord de paix signé en 2000 à Arusha, lequel avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de 300.000 morts. L'annonce en avril 2015 de la candidature de M. Nkurunziza à un troisième mandat avait plongé le Burundi dans une crise politique qui a fait depuis au moins 1.200 morts et plus de 400.000 déplacés.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});